

## **PRESENTATION DU FONDS XOESE POUR LES FEMMES FRANCOPHONES**

### **1. Historique**

L'idée de la création d'un mécanisme de financement et d'accompagnement des organisations promouvant les droits des femmes est née en 2005 à Bangkok (Thaïlande) lors de la réunion des donateurs le 28 octobre et de la présentation du rapport de la recherche-action de l'Association pour les Droits de la Femme et le Développement (AWID) sur « Où est l'argent pour les droits des femmes ? » organisée au cours de son 10<sup>ème</sup> Forum sur le thème « Comment le Changement a-t-il lieu ». La première partie de l'idée a été matérialisée en 2006 avec la création du ROFAF (Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone) grâce au Seed Grant de l'AWID, octroyé dans le cadre du financement des idées novatrices nées au Forum; mais la 2<sup>ème</sup> partie relative à la création d'un fonds pour les femmes francophones a été mise en incubation au ROFAF sous la forme d'un programme de subventions. Seulement ce programme a montré beaucoup de limites liés à sa capacité à mobiliser des ressources importantes à réallouer, à coordonner l'ensemble du processus d'octroi des subventions et du suivi des projets subventionnés.

En conséquence en 2015, l'initiatrice a décidé de reprendre son idée originelle et de créer un fonds autonome pour les femmes francophones afin de relever les défis de financement que rencontrent les organisations et militantes francophones des droits des femmes. Ainsi est né le Fonds XOESE pour les Femmes Francophones. XOESE est un mot qui veut dire « Crois-y » en Mina et en Ewé - deux langues véhiculaires africaines parlées au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin.

### **2. Vision, mission, but et objectifs**

La vision du Fonds XOESE pour les Femmes Francophones est un monde où les filles et les femmes jouissent pleinement de tous leurs droits humains fondamentaux dans un cadre économique, social et environnemental sain et durable, et d'opportunités égales d'accès aux ressources et à la prise de décision au même titre que les garçons et les hommes.

Sa mission est de mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines afin de les réinvestir dans les initiatives des militantes et organisations de femmes pour faire avancer les droits des femmes et des filles, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes dans les pays francophones du Grand Sud.

Son but est de soutenir financièrement et techniquement la mise en œuvre des initiatives des organisations de femmes dans les pays francophones du Grand Sud.

Ses objectifs sont de:

- Appuyer financièrement la mise en œuvre des initiatives promouvant les droits des femmes et des filles ;
- Renforcer les capacités institutionnelles des organisations de femmes ;

- Encourager et appuyer des initiatives innovantes d'autonomisation des organisations des femmes
- Encourager et soutenir l'émergence des fonds de femmes au plan national

### **3. Structuration**

Le Fonds XOESE est administré par deux organes : Le Conseil d'Administration qui est l'organe de supervision et de décision et la Direction exécutive qui est un organe d'exécution.

#### ➤ **Le Conseil d'Administration**

Le Fonds XOESE est administré par un Conseil d'Administration qui est compétent pour :

- Définir les politiques générales et les directives stratégiques de la fondation ;
- Etudier les rapports moraux et les rapports d'activités et financiers annuels de la Direction exécutive, ainsi que les rapports de suivi et d'évaluation ;
- Suivre la mise en œuvre des programmes et l'évaluation de la performance du Fonds ;
- Approuve le recrutement des auditeurs ou commissaires aux comptes pour la vérification des comptes des exercices clos ou pour des contrôles inopinés ;
- Recruter la Directrice exécutive, établir son cahier de charges, lui apporter son soutien et l'évaluer ;
- Décider de la structure et de l'effectif de la Direction exécutive sur proposition de la Directrice exécutive ;
- Adopter et modifier les documents de politiques, les manuels de procédures et toutes les directives relatives à la gestion de la Direction exécutive, du personnel et du Conseil ;
- S'assurer que le Fonds mène ses activités en conformité avec les politiques, les directives et les procédures internes de l'organisation et en se conformant aux lois internationales et nationales en vigueur dans les pays où il mène ses activités ou finance des projets/programmes ;
- Accepter les donations et les legs et en affecter le produit ;
- Approuver le programme d'activités annuel ou pluriannuel du Fonds proposé par la Directrice exécutive ;
- Voter le budget annuel ;
- Etablir les directives spécifiques et les procédures d'octroi des financements ;
- Fixer le plafond des subventions à allouer ;
- Sélectionner les projets/programmes à financer par le Fonds et déterminer les montants à allouer pour chaque projet/programme ;
- Autoriser, en dehors de la gestion courante, les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, les placements, la participation dans des entreprises, les baux et les contrats de location, la constitution d'hypothèques et les emprunts ainsi que les cautions et garanties accordées au nom du Fonds ;
- Décider de l'affiliation du Fonds XOESE à d'autres organisations et réseaux ;

- Résoudre les crises nées de conflit de compétence ou d'abus de pouvoir/de confiance entre la Directrice exécutive et ses collaboratrices/eurs et entre les membres du Conseil et la Directrice exécutive;
- Décider de la révocation, l'exclusion ou la radiation de tout membre du Conseil pour toute faute jugée grave ;
- Adopter et modifier les statuts et le règlement intérieur de la fondation ;
- Statuer sur toutes autres questions urgentes ou graves pouvant avoir une incidence sur la vie et l'image du Fonds.

➤ **La Direction exécutive ou secrétariat**

La Direction exécutive est chargée de l'exécution des programmes et activités du Fonds. Elle est composée de la Directrice exécutive et de tout autre personnel recruté après avis du Conseil selon les besoins du Fonds.

La Directrice Exécutive est responsable de la gestion opérationnelle quotidienne du Fonds.

#### **4. Etendue géographique du Fonds**

Le Fonds XOESE pour les Femmes Francophones vise à financer les initiatives des femmes francophones dans le grand Sud en l'occurrence :

- les pays francophones d'Afrique sans le Maghreb (qui sont au nombre de 23 : Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo)
- le pays francophone des Caraïbes (Haïti)
- et le pays francophone du Pacifique (Vanuatu)
- ainsi que certains des 11 collectivités, départements et régions d'outre-mer français situées :
  - en Afrique (Mayotte, Réunion),
  - en Océanie (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna) et
  - en Amérique (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Martinique, Guyane, Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon)

#### **5. Bénéficiaires du Fonds**

Les principales cibles ou bénéficiaires directes des subventions et autres initiatives du nouveau Fonds seront :

- Les organisations locales de femmes
- Les organisations et réseaux sous-régionaux et régionaux de femmes
- Les fonds nationaux de femmes

#### **6. Domaines prioritaires d'intervention du Fonds**

Le Fonds interviendra dans les domaines prioritaires suivants :

- **Droits des femmes** (activités liées à la sensibilisation, au plaidoyer, à la commémoration des journées clés liées à ses domaines prioritaires, etc.),
- **Renforcement du mouvement** francophone des droits des femmes (Initiatives visant la création/le renforcement des synergies, à documenter les réalisations/acquis, les recherches-actions, l'attribution de prix d'excellence/de reconnaissance des contributions apportées au mouvement, etc.),
- **Participation politique et publique** des femmes (activités liées à l'information, la formation, au plaidoyer, au lobbying, etc.),
- **Autonomisation économique et leadership professionnel** des femmes (activités liées à la promotion de l'émergence économique et entrepreneuriale des femmes, circulation d'information et d'opportunités, formation, réseautage, mise en relation, plaidoyer, lobbying, etc.),
- **Paix et sécurité** (activités liées à la promotion du leadership et de la contribution des femmes aux initiatives de pacification des communautés, de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de réhabilitation et de reconstruction des communautés post-conflit, à l'éradication des violences basées sur le genre, à la prise en charge des victimes, à la prévention du fondamentalisme religieux et de l'extrémisme violent, etc.),
- **Bien-être, sécurité et efficience des Femmes Défenseures** des Droits des Femmes (FDDH) (initiatives visant le renforcement de leurs capacités, l'amélioration de leurs performances, la promotion de leur bien-être, de leur sécurité et épanouissement, la reconnaissance de leurs contributions et engagement, etc.) ;
- **Environnement et Changement Climatique.**

Nous allons également cibler dans toutes nos actions, outre les femmes, les groupes spécifiques suivants:

- Les jeunes femmes/filles
- Les personnes vivant avec des handicaps
- Les femmes âgées
- Les femmes journalistes

## **7. Approche ou Stratégie d'intervention du Fonds**

Le Fonds XOESE pour les Femmes Francophones utilisera un mécanisme innovant de financement qui consiste en un partenariat actif avec des organisations ciblées avec lesquelles il collaborera pour la mise en œuvre d'activités élaborées conjointement.

Dans le cadre de ce partenariat, le nouveau Fonds apportera l'expertise et les moyens financiers et techniques à travers le personnel d'appui hautement qualifié qui encadreront les actions (projets/programmes). Ainsi, les actions qui seront menées s'inscriront dans le

cadre de planifications stratégiques collaborativement élaborées avec les partenaires ciblées et qui incluront :

- Une/des théories du changement,
- Des sondages diagnostic (enquêtes de référence),
- Des mécanismes permanents de suivi et de supervision par le nouveau Fonds,
- Des évaluations périodiques systématiques,
- Des audits financiers réguliers,
- Des contrôles internes et juridiques réguliers au sein des organisations partenaires et du nouveau Fonds,
- Des sondages d'évaluation (enquête de fin d'exécution de projets),
- Des évaluations à la fin de l'exécution des programmes et/ou plans stratégiques).

Les organisations ciblées, quant à elles, apporteront à la relation de partenariat leurs expertises, connaissances et expériences du terrain, ainsi que leurs relations existantes avec les communautés, leur cadre institutionnel et surtout leur désir d'améliorer la qualité des services qu'elles offrent aux populations.

Nous sommes convaincues que cette façon de travailler en partenariat rapproché avec les organisations à la fois en tant que conseiller, personne-ressource et coach favorisera à terme le développement organisationnel des bénéficiaires des subventions du Fonds XOESE, l'atteinte et la consolidation des résultats du développement durable visés par les projets/programmes subventionnés.